

**Journée du 15 Juin 2010**

**RAPPORT GROUPE 3 :**

Thème du jour : **LA MITIGATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA PIP**

Président et modérateur du groupe : Dominique Durlin

Rapporteur : Paul Coulibaly

**Introduction :** Les travaux du groupe ont commencé avec les explications du président modérateur sur la méthodologie de travail ensuite les travaux se sont déroulés de la manière suivante :

**A / IDENTIFICATION DES IMPACTS :**

- **Impacts de l'irrigation sur la quantité sur la ressource en eau**

Les échanges ont porté sur les aspects suivants :

La prise de conscience de plus en plus perceptible au niveau des producteurs des impacts négatifs de l'utilisation massive des eaux souterraines au Nigéria (baisse prononcée du niveau de la nappe).

L'impact de la construction des barrages dans certaines zones du Nigéria sur la baisse du niveau de la nappe phréatique de certaines zones avales au Niger et du Nigéria avec le mécanisme de mitigation de ces impacts avec une convention signée entre les deux états sur les lâchées que le Nigéria devrait effectuer au profit de la partie Nigérienne.

La nécessité de faire des évaluations sur le potentiel des ressources et les impacts des aménagements avant la réalisation de tout projet .Les petits fermiers ne pouvant supporter les coût d'une telle évaluation, elle sera de la responsabilité de états.

La nécessité d'impliquer les producteurs dans le processus d'évaluation pour la prise en compte des mesures d'atténuation ;

- **Impacts de l'irrigation sur la qualité des eaux :**

Les discussions ont porté sur :

Les problèmes de salinisation et leur causes et la nécessité de faire face à cette situation.

Les problèmes de pollution des nappes peu profondes par le nitrate dans le cadre de l'utilisation multi usage des eaux (le cas des nappes peu profondes des dallols)

La fertilisation mal conduite

L'utilisation des eaux usées non traitées (irrigation péri urbaine) non séparation du système d'assainissement et absence de réglementation

- **Les sols et le dispositif foncier :** les discussions ont porté sur :  
(i) l'érosion des sols non liée à l'irrigation ; (ii) l'érosion des sols liée à l'irrigation ; (iii) l'impact de la petite irrigation sur la sédimentation des barrages ; (iv) la stabilité des accords entre propriétaires et utilisateurs des terres.

**B / SUGGESTIONS DES INTERVENANTS :** Les remarques et les suggestions ont porté sur les aspects suivants :

La nécessité d'instaurer la gestion intégrée des eaux par bassin avec des accords inter état et inter organisme de bassin et utilisateurs de l'eau avec la mise en place d'instruments de mesure de la ressource.

Le non fonctionnement des dispositifs de suivi de la ressource malgré l'existence de lois réglementant la situation et l'arrêt de certains

dispositifs à cause de l'absence de mécanisme de financement de l'activité.

L'impossibilité d'éviter la compétition sur la ressource et la nécessité de créer des mécanismes de résolution de conflit et des cadres de concertation entre utilisateurs de la ressource

L'expérience indienne en matière de suivi de la ressource par les usagers eux-mêmes.

La nécessité de rapprocher le mécanisme de suivi de la ressource des usagers en créant les conditions de leur participation au suivi.

**C /A L'ISSU DES DEBATS, LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES ONT ETE RETENUES :**

- 1) Inclure la sensibilisation des irrigants sur les questions de mitigation de l'impact environnemental dans les programmes de développement de la petite irrigation.
- 2) Inclure des mécanismes de suivi des ressources dans tous les projets et impliquer les producteurs pour trouver un mécanisme de financement pérennes en rapprochant le dispositif de suivi des producteurs (niveau commune)
- 3) Faire systématiquement des études d'évaluation du potentiel des ressources avant la réalisation de tout nouveau projet.
- 4) Cartographier toutes les zones propices au développement de la petite irrigation avec l'état des ressources
- 5) Faire l'évaluation stratégique environnementale du développement de l'irrigation au niveau bassin
- 6) Diffuser des technologies qui économise l'eau (développement du goutte à goutte mais la maîtrise de cette technologie pose

problème et des efforts de renforcement de capacités des producteurs sont pour la maîtrise de la technologie)

- 7) Mettre en place des associations d'irrigants pour la prise en charge des questions environnementales et de suivi de la ressource (instauration de redevance pour financer le suivi)
- 8) Accompagner toujours l'irrigation avec le drainage
- 9) Tenir les exploitants responsables de la salinisation de leur sol avec des mesures de répression à prévoir dans le code domanial.
- 10) Faire la distinction entre l'érosion globale au niveau des bassins qui doit faire l'objet de programmes de traitement étatiques et sensibiliser les irrigants sur les risques d'érosion liés à l'irrigation de leur champs et les mesures à prendre.
- 11) revisiter la législation foncière pour renforcer l'appropriation du foncier au niveau des producteurs et mieux réglementer la location des terres pour sécuriser les investissements des producteurs.
- 12) Entreprendre des actions d'IEC (Information, éducation, communication) auprès des opérateurs agricoles pour le respect des normes aux abords des plans d'eau afin d'éviter la sédimentation dans ces plans d'eau et la destruction de la faune aquatique